

7^{es} Assises nationales
**PATRIMOINE BÂTI
et DÉVELOPPEMENT
LOCAL**

13 **14**
octobre 2010
Cloître Dewailly - AMIENS



Atelier n°4

Réhabilitation d'un ancien Carmel en Cité de la musique

Bruno JONCOUR,
Maire de Saint-Brieuc

Caroline SOQUET,
Chargée de mission





Naissance du projet

Contexte

Vétusté des locaux du Conservatoire et configuration peu idéale des bâtiments (surfaces trop restreintes et non adaptées aux pratiques musicales et chorégraphiques spécialisées)

Acquisition du « Carmel » en octobre 2005

Opportunités du site : inscription au cœur de trois quartiers à proximité immédiate du Centre Ville, fort potentiel en terme de surfaces (SU des locaux 2300 m², surface totale de la parcelle 13 000 m²), aspect patrimonial.

Étude de faisabilité et élaboration d'un programme pour une future "Cité de la musique, de la danse et des arts" par la Direction des affaires culturelles (6 mois)



Le caractère patrimonial à valoriser

Carmel des années 1930 (édifice construit en plusieurs tranches de 1936 à 1968)

- un bâtiment organisé en **4 ailes**
- un **cloître** central
- une **chapelle**
- un **jardin** de 6000 m²

Matériaux typiques de la région : granit ; charpente métallique et bois ; vitraux de la chapelle (années 60)

Conserver le caractère et la mémoire du lieu en préservant notamment la façade, le cloître, les vitraux de la chapelle et le jardin.







Parti pris architectural

Lauréat concours de maîtrise d'œuvre : Agence Deshoulières - Jeanneau de Poitiers
=> projet respectant contraintes de réhabilitation et fonctionnalité du futur équipement culturel

Projet architectural

« **Architecture discrète** » : mise en valeur des bâtiments existants et intégration d'extensions contemporaines (volumes de cuivre) sur l'arrière du Carmel / préservation de l'intégralité du jardin (caractère clos conservé)

Réhabilitation complète : avec respect de l'ancienne architecture (*fenêtres - conservation intégrale des galeries du cloître*) / utilisation des matériaux du site (*murs en pierre et végétaux sur terrasse*)

Volonté d'ouverture de l'équipement sur la ville : démolition du mur d'enceinte / grand parvis / hall d'entrée vitré



Après













Espaces de la Villa Carmélie

Une surface de 2500 m² dédiée au Conservatoire

- 32 salles d'enseignement
- 10 studios de travail pour les élèves
- 4 salles de répétitions pour chœurs et orchestres, de 96 m² à 210 m²
- deux studios de danse de 140 et 250 m²
- 1 centre de documentation spécialisée

Un pôle associatif de 700 m²

- bureaux
- 15 salles d'enseignement
- 2 salles de répétitions pour les ensembles



Calendrier du projet

- **Octobre 2005** : Achat du Carmel par la Ville
- **Novembre 2006** : désignation de l'équipe de maîtrise d'œuvre
- **Année 2007** : phases d'étude APS, APD, PC, PRO et DCE
- **Janvier 2008** : lancement des appels d'offre
- **Septembre 2008** : démarrage chantier
- **Octobre 2008 – juin 2010** : 17 mois de chantier
- **Septembre 2010** : ouverture de l'équipement.



Plan de financement

- ❑ **Total opération : 10 M € TTC**
 - **Travaux 7 M € HT**
 - **Frais annexes (MO, etc.) 1.5 M € HT**

- ❑ **Aides et subventions : 2.1 M €**
 - **Conseil régional : 1 M €**
 - **Conseil général : 750 000 €**
 - **Mécénat Fondation du patrimoine / Fondation Total : 350 000 €**



Merci de votre attention